

Engagement Du Bénévole dans les activités d'animation

En tant que bénévole, je souhaite apporter ma contribution au bien-être des personnes accueillies au Centre Hospitalier de La Roche aux Fées.

Je m'engage :

- A respecter la personnalité et la dignité du résident, ses croyances et convictions.
- A respecter le secret institué dans l'intérêt du résident, c'est-à-dire à ne pas divulguer ce qui a pu m'être confié et aussi ce que j'ai pu voir, entendre ou comprendre.
- A respecter les règles de fonctionnement du Centre Hospitalier et me conformer aux décisions de l'administration et des responsables des services.
- A exercer mon activité de bénévole, de façon régulière, sous la responsabilité du coordonnateur des bénévoles, et sous le contrôle du personnel soignant.
- A ne pas empiéter sur les fonctions des soignants.
- A n'introduire aucun aliment, boisson ou médicament sans l'autorisation de l'équipe soignante.
- A informer l'équipe soignante de tout comportement ou propos inhabituels.
- A ne pas accepter de dons sous quelque forme que ce soit.
- A m'interdire toute propagande, démarchage ou prosélytisme.
- A participer, dans la mesure du possible, aux formations et réunions proposées.
- A porter un badge indiquant mon nom et ma qualité.

Tout manquement à cet engagement est susceptible de remettre en cause, mon activité en tant que bénévole.

Une période de stage d'un minimum de trois mois est programmée du au
Cette période pourra être reconduite une fois si besoin (du au)

A l'issue de cette période de stage, la signature de cet engagement officialisera votre entrée comme membre actif au sein de l'association des résidents du Centre Hospitalier de La Roche aux Fées.

A Janzé, le

Le Bénévole

Nom Prénom

La Directrice

Martine JOUZEL